

# ACTION URGENTE

## DES JOURNALISTES CONDAMNÉS À DES PEINES DE PRISON

Le 30 janvier, le tribunal de Bubanza, dans le nord du Burundi, a condamné les journalistes Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Téreence Mpozenzi à une peine de deux ans et six mois de prison. L'accusation initiale de « complicité d'atteinte à la sûreté de l'État » a été requalifiée lors du prononcé du jugement en « tentative impossible d'atteinte à la sûreté de l'État ». Le tribunal a acquitté leur chauffeur, Adolphe Masambarakiza. Les quatre journalistes ont fait appel de leur condamnation. Amnesty International pense qu'ils sont persécutés parce qu'ils ont fait leur travail légitime de journalistes.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

*Procureur général de la République - Sylvestre Nyandwi  
Parquet général  
B. P. 105  
Bujumbura  
Burundi*

*Monsieur le Procureur général,*

*Je suis très préoccupé-e par la condamnation par le tribunal de Bubanza des journalistes d'Iwacu **Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Téreence Mpozenzi** à deux ans et six mois de prison, le 30 janvier 2020.*

*Ces quatre journalistes du groupe de presse Iwacu et leur chauffeur, Adolphe Masambarakiza, ont été arrêtés le 22 octobre dans la province de Bubanza, où ils venaient enquêter sur des informations faisant état d'affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé. Adolphe Masambarakiza a été libéré sous caution le 20 novembre 2019, tandis que les quatre journalistes sont maintenus en détention. Il a été acquitté le 30 janvier 2020. Les quatre journalistes ont fait appel de la décision du tribunal de Bubanza le 21 février.*

*L'accusation initiale de « complot en vue de porter atteinte à la sécurité de l'État » a été modifiée lors du prononcé du jugement en « tentative impossible de porter atteinte à la sécurité de l'État ». Le tribunal n'a pas autorisé les avocats des journalistes à présenter des contre-arguments afin de contester cette nouvelle accusation.*

*Je pense qu'Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana et Téreence Mpozenzi sont poursuivis pour avoir fait leur travail de journalistes et exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Les activités pour lesquelles ils sont poursuivis – le fait de s'être rendus dans une région pour enquêter sur des événements récents – sont précisément celles que des journalistes sont censés exercer.*

*Aussi je vous demande de les libérer immédiatement et sans condition, et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,*

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les journalistes du groupe de presse *Iwacu* Agnès Ndirubusa, Christine Kamikazi, Egide Harerimana, Térance Mpozenzi et leur chauffeur Adolphe Masambarakiza se trouvaient à Bubanza pour enquêter sur des informations faisant état d'affrontements entre les forces de sécurité et un groupe armé dans la province. Comme à leur habitude, ils avaient informé les autorités provinciales de leur intention de se rendre dans la région, mais ils ont été arrêtés à leur arrivée.

Le 31 octobre 2019, la chambre de conseil du tribunal de Bubanza a décidé de maintenir ces cinq personnes en détention dans la prison centrale de Bubanza, où elles avaient été transférées depuis le poste de police par le parquet provincial cinq jours auparavant. Elles ont été inculpées d'« atteinte à la sécurité de l'État » le jour même. Dans une déclaration, le procureur général a fait valoir que ces cinq personnes n'avaient pas été arrêtées parce qu'elles étaient journalistes, mais bien pour les faits qui leur étaient reprochés.

Le 20 novembre, la Cour d'appel de Ntahangwa a confirmé la décision du tribunal de Bubanza de les maintenir en détention et a décidé de libérer sous caution leur chauffeur.

*Iwacu* est l'un des rares organes d'information indépendants à poursuivre ses activités au Burundi. Depuis que la crise a débuté en avril 2015, après l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, des journalistes, des défenseur.es des droits humains et des membres de l'opposition ont été pris pour cibles et nombre d'entre eux ont été contraints à l'exil.

L'initiative du président Pierre Nkurunziza a déclenché des manifestations de grande ampleur, beaucoup estimant qu'elle était contraire à l'[accord d'Arusha](#), qui a mis fin à une décennie de guerre civile. Cet accord interdisait à quiconque de présider le pays pendant plus de 10 ans. Cette interdiction a également été réaffirmée dans la Constitution de 2005. Les manifestations contre le troisième mandat du président Nkurunziza en 2015 ont été [dispersées brutalement](#) par les forces de sécurité et un grand nombre de personnes ont été arrêtées, blessées, [torturées](#), voire [tuées](#). Beaucoup ont également [« disparu »](#).

Les 13 et 14 mai 2015, un groupe de militaires de haut rang a tenté de renverser le gouvernement du président Nkurunziza. Les locaux de plusieurs médias indépendants, Radio Publique Africaine, Radio Télé Renaissance et Radio Isanganiro, ont été détruits par les forces de sécurité à la suite de ce coup d'État manqué. Ces médias étaient accusés d'avoir des sympathies pour les putschistes et d'avoir diffusé leurs messages.

Esdras Ndikumana, qui travaillait comme correspondant pour Radio France Internationale (RFI) et l'Agence France Presse, a été arrêté par le Service national de renseignement (SNR) le 2 août 2015, alors qu'il prenait des photos sur les lieux où le général Adolphe Nshimirimana avait été tué. Il a été torturé pendant sa détention et remis en liberté le jour même.

Antoine Kaburahe, fondateur et directeur d'*Iwacu*, a également dû quitter le pays après avoir été interrogé par les services du procureur, en décembre 2015, au sujet de ses liens présumés avec des militaires soupçonnés d'être responsables de la tentative de coup d'État des 13 et 14 mai 2015.

[Jean Bigirimana](#), un autre journaliste d'*Iwacu*, a « disparu » le 22 juillet 2016 et on ignore ce qu'il est advenu de lui. D'après ses collègues, il a été attiré à Bugarama par la promesse d'informations au sujet d'une affaire sur laquelle il travaillait. On pense qu'il a été arrêté par le Service national de renseignement (SNR) dans la ville de Bugarama, dans les environs de Bujumbura. Sa famille a dû s'exiler, sa femme ayant reçu des menaces après avoir fait des déclarations publiques au sujet de la disparition forcée de son mari.

**LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS :** Français  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE :** [26 avril 2020]  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER :** Agnès Ndirubusa (elle), Christine Kamikazi (elle), Egide Harerimana (il), Térance Mpozenzi (il).

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :** <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr16/1349/2019/fr/>